COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Aliva Tulugak et Raynald Lapierre sont honorés par le Conseil québécois de la coopération et de la mutualité

MONTRÉAL, 31 mars 2017 — Le Conseil québécois de la coopération et de la mutualité (CQCM), fondé en 1948, reconnaît les mérites des personnes qui ont rendu des services exceptionnels au mouvement coopératif et mutualiste. À l'occasion de son gala annuel, le 16 mars dernier, le CQCM a célébré et honoré tous ceux qui ont contribué au développement socioéconomique du Québec. Cette année, deux personnes de la Fédération des coopératives du Nouveau-Québec (FCNQ) ont eu l'honneur de recevoir l'Ordre du Mérite coopératif et mutualiste québécois.

Aliva Tulugak, président du conseil d'administration de la FCNQ, est impliqué depuis l'âge de 19 ans dans sa coopérative locale, l'Association coopérative de Povungnituk. Administrateur à la FCNQ depuis 1978, dont quatre années à la présidence, son but premier est de s'assurer que le modèle coopératif puisse continuer à desservir ses membres ainsi que la population entière du Nunavik. Son dévouement a contribué de façon significative au développement du mouvement coopératif du Nunavik.

Raynald Lapierre, directeur du Service de réception et d'expédition, travaille à la FCNQ et pour les membres des coopératives du Nunavik depuis maintenant 43 ans. Dès ses débuts en tant que responsable de l'inventaire des sculptures inuit, son expertise devint rapidement un atout. Au fil des ans, il est devenu une source inspirante de ténacité, de savoir-faire et de persévérance; il a aussi contribué au développement d'outils et de procédures afin d'assurer un approvisionnement efficace en marchandises au Nunavik.

Nous adressons toutes nos félicitations à Aliva Tulugak et à Raynald Lapierre!

###